Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 35

Artikel: Au guichet de la poste
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195098

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-troisième année. N° 35. Samedi 31 août 1895.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conteur*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du *1er janvier*, du *1er avril*, du *1er juillet* et du *1er octobre*.

PRIX DES ANNONCES :
du canton, 15 c., de la Suisse, 20 c. ; de l'Etranger, 25 c. la ligne ou son espace.

Le temps lourd.

Nous empruntons à une chronique de M. de Parville, dans les *Annales politiques et littéraires*, ces intéressants détails :

« Quand le temps est à l'orage, qu'on respire mal, qu'on n'est pas à son aise, on dit que *le temps est lourd*. Autrefois, on attribuait faussement le malaise auquel correspond le temps lourd à la baisse du baromètre. L'air se raréfie, disait-on, et l'on respire moins bien. C'est inexact, car on respire fort bien à la montagne où, par suite de l'altitude élevée, le baromètre est nécessairement bien autrement bas qu'à Paris.

» Quand le baromètre baisse, l'humidité augmente dans l'air et, au lieu de respirer de l'air, nous respirons plus ou moins d'eau, ce qui ne fait pas notre compte. Puis la peau, qui perspire bien dans l'air sec, a ses fonctions entravées par l'humidité ; l'eau du corps s'échappe avec difficulté. Il n'en faut pas plus pour gêner tout le fonctionnement de l'organisme. Nous le sentons bien et nous disons : « Le temps est lourd. » Et, en fait, il l'est réellement, puisque nous respirons mal et par le poumon et par la peau. Le poids de l'atmosphère qui pèse sur nous (1 kilogramme par centimètre carré) est bien diminué, puisque l'air est raréfié quand le baromètre baisse. En réalité, on devrait dire temps léger au lieu de temps lourd. Mais l'excès de vapeur d'eau entravant l'acte respiratoire, nous éprouvons bien le sentiment d'un air lourd, et c'est par impression que nous traduisons par l'expression de « temps lourd ». On se trouve comme dans une chambre chaude et humide où l'air n'a pas été renouvelé.

» Il y a encore une autre cause, et peut-être la plus énergique, à notre état de malaise : c'est l'influence de l'électricité atmosphérique, qui a été très mal étudiée jusqu'ici, au point de vue qui nous occupe. Il est bien certain que lorsque le temps est orageux, les nuages sont chargés d'électricité. Cette charge électrique réagit sur nous et nous influence plus ou moins. Nous aussi, nous nous chargeons d'électricité et nous sommes dans un état d'équilibre électrique instable, qui, vraisemblablement, retentit sur nos fonctions par l'intermédiaire du système nerveux. Tous les gens nerveux sentent venir l'orage. Et quel bien-être après, quand la pluie est venue et que l'électricité nous laisse tranquille ! Il faut donc rapporter aussi à l'électricité atmosphérique le malaise que nous subissons quand le temps est lourd.

» En sorte qu'en définitive, si l'on demande pourquoi on a mal à la tête, pourquoi on ne se trouve pas dans son état normal à l'approche des orages, nous croyons qu'on peut dire que la faute en est à la vapeur d'eau atmosphérique, qui prend, à chaque inspiration, la place d'un volume d'air utile, et à l'électricité de l'atmosphère, qui réagit sur notre système nerveux pour produire des troubles fonctionnels. Voilà, en gros, la cause du « temps lourd. »

Où s'arrêtera-t-on ?

Le *Petit Parisien* nous met l'eau à la bouche par un aperçu très séduisant des merveilles de la prochaine Exposition universelle. Citons-en quelques-unes.

C'est d'abord la transformation d'une partie des quais de la Seine en une ville de plaisir, une rue du Caire maritime. On parle même de reconstituer en cet endroit la cité des doges. Les rives de la Seine offrent un superbe emplacement pour réaliser cette idée. Les rues et les habitations auraient des proportions exactes. Les vieux palais de l'Adriatique, les lagunes sillonnées de gondoles et le Pont-des-Soupirs, tel est le spectacle grandiose qui serait offert aux yeux des visiteurs !

La Lune à un mètre, dont on a parlé, ne sera pas à l'Exposition de 1900, mais on nous promet la Lune vue à 100 kilomètres. C'est déjà quelque chose ! Le télescope construit dans ce but n'aura rien de commun avec celui de l'astronome de la place de la Concorde. Cinq cents personnes pourront s'offrir ensemble le spectacle de Phébé, grâce à l'appareil muni d'une lunette longue de soixante mètres qui cueillera, pour ainsi dire, l'image de notre satellite afin de la reproduire par un miroir sur un immense écran devant le public.

La lentille ne pèsera pas moins de 3,600 kilogrammes.

« On pourra, dit un savant, à l'aide de cet instrument, voir sur la surface lunaire des objets hauts de quarante mètres, et se mouvoir des groupes d'êtres vivants, comme des troupeaux de bœufs, s'il en existe dans cet astre. »

Une autre curiosité, qui ne peut manquer d'avoir un succès considérable, c'est l'oiseau à vapeur de M. Maxim, ainsi que l'homme à l'appareil volant de M. Lilienthal. Mais qui se risquera le premier à ces voyages aériens ?

D'un autre côté, les peintres Castellani et Meunier ont adressé une demande de concession de terrain pour un très intéressant panorama.

L'idée — expliquée par le titre : *les abîmes sous-marins* — en est à la fois originale et grandiose.

Qui — doué d'un peu d'imagination — ne s'est plu à se représenter les paysages étranges de ces régions inexplorées : les forêts, où des algues de cent pieds remplacent les chênes ; les prairies, dont les fleurs sont des bêtes ; les cavernes, où grouille tout un monde bizarre et effrayant, comme une conception de cauchemar ? Qui n'a songé à l'effroyable spectacle du navire englouti avec son équipage, ses passagers ? à la curée des poissons, des crustacés, des poulpes ? Qui n'a pas frissonné en se figurant le plongeur, revêtu du scaphandre, s'avançant dans ce milieu où le fantastique le dispute à l'horreur ?

On fait espérer aussi un trottoir mouvant, qui fera circuler les promeneurs de place en place. On n'aura qu'à poser les pieds, sans effort, sur une large bande bitumée et à y demeurer debout. C'est le sol même qui marchera. Une fois transporté au but de sa promenade, le visiteur n'aura qu'à sauter hors du trottoir.

Au guichet de la poste.

Une dame vient consigner un envoi aux messageries. Le fonctionnaire examine le colis :

— Madame, je ne puis pas accepter cette caisse ; il faut la corder.

— Comment, l'accorder ?...

— Oui. l'attacher en croix avec une corde, c'est prescrit.

— Ah !... Alors, puis-je, s'il vous plaît, la laisser ici ? je reviens à l'instant.

— Bien.

Au bout de dix minutes, la dame revient, essoufflée, avec la ficelle réglementaire. Elle attache l'objet et le présente à nouveau.

— Voilà, j'espère que ça ira.

— Ah ! mais, c'est pour la France. Non, ça ne va pas. Il vous faut remplir ces déclarations pour les douanes.

— Comment, ces trois feuilles ?... C'est que je n'en ai jamais fait. Auriez-vous l'obligeance de les écrire. Je paierai ce qu'il faut.

— Je regrette, je n'ai pas le temps. D'ailleurs, ce n'est pas bien difficile ; tout est indiqué.

Au bout de dix minutes, avec le secours d'un monsieur complaisant, elle achève de remplir les déclarations.

— Mais ce n'est pas tout, achève le fonctionnaire, il faut cacheter cette caisse.

— Comment ! Encore ? Mon Dieu, je n'ai ici ni cachet ni cire ; je dois donc retourner à la maison ?

— Je le regrette beaucoup, mais le règlement le veut ainsi.

La dame, revenant après une demi-heure :

— Maintenant, monsieur, j'espère que tout est en ordre... Ah ! j'ai oublié de vous le demander : on peut très bien mettre une lettre dedans, n'est-ce pas ?

— Mais non ; absolument pas. Pour la France, toute communication écrite est interdite dans les colis ; il faut nécessairement l'enlever.

— Pour le coup, c'est trop fort ! Vous auriez pu me le dire avant de la cacheter.

— Il fallait me le demander, madame ; pouvais-je, moi, le deviner ? Prenez donc vos informations avant de faire un envoi.

— Que d'ennuis et de tracasseries vous me faites pour cette misérable petite caisse !

Et, pour la troisième fois, la bonne femme remporte son colis, et, chose curieuse, n'ayant pas l'air très contente.

Mais, lorsqu'elle fut revenue avec la caisse ficelée, cachetée à nouveau, allégée de la lettre, accompagnée des papiers réglementaires, voici ce qu'elle entendit :

— Madame, je remarque, d'après les déclarations, que votre envoi contient des raisins frais ; or, l'importation des raisins frais est interdite en France, à cause du phylloxéra.

(*La Gaîté*, journal éphémère.)

La terra et la tabatire.

C'étâi la vesita à l'écoula dè Tirebondon. Ne sé pas coumeint on lè fâ ora ; mâ dein mon dzouveno teimps, sè faillâi revoudrè po lâi allâ ; et aprés no z'avâi fé recitâ lo catsimo, on no ditâvè lo thèmo et la règle, on no fasâi liairè et on no z'interrogâvè su la granmére, la jografie, l'histoire, lo civisme et mémameint la sphère ; après quiet on tsantâvè on part dè chaumo avoué lè quatro partiès et la bassa, on défelâvè dévant lo boursier dè coumouna, que no baillivè à tsacon on batz, et on s'ein allâvè diés que dâi tiensons.

Lè dzo dévant, on sè recordâvè su cein qu'on avâi à repondrè, po que lo dzo dè la vesita on pouéssè cein débliottâ sein quequelhi. Lo régent dè Tirebondon, qu'étâi on tot mâlin, avâi dâi rubriquès po férè rassouveni lè z'einfants dè cein que l'aviont à derè ; mâ y'a dâi bobets pertot, et dâi iadzo lo pourro régent sè trovâvè bin eimbétâ quand clliâo nianious repondiont dâi foutaisès.

Stu régent niclliâvè, et l'avâi duè tabatirès, iena po to lè dzo et l'autra, onna balla, po la demeindze. On dzo que fasâi on aleçon su la sphère, desâi âi z'einfants que la terra étâi rionda, et po lè férè rassoveni dè l'afférè, lâo montrâvè sa tabatire qu'étâi rionda coumein 'na montro.

— Vous voyez cette tabatière, se lâo fasâi, eh bien, pensez à sa forme si l'on vous demande comment est la terre.

Lo dzo dè la vesita, tot alla bin ; mâ quand cein vegne dè férè la sphère et qu'on démandà à n'on bouébo coumeint étâi la terra, diabe lo pas que lo gosse s'ein sovegne ; adon lo régent soo sa tabatire et la montrè âo bouébo, sein férè asseimbliant dè rein, po ne pas que la coumechon d'écoula sè démaufiâi d'oquiè, et lâi fâ :

— Voyons, mon ami, quelle est la forme de la terre ?

Lo bouébo, quand vâi la tabatire, sè rappelè dè l'afférè ; mâ coumeint lo régent, qu'étâi assebin revou, avâi prâi la balla, que n'étâi pas la méma tzouza què l'autra, ye repond :

— Elle est ronde les jours sur semaine et carrée le dimanche !

D'où vient le sifflet des locomotives.

Au commencement de l'année 1833, la machine *Samson*, du chemin de fer de Leicester à Swannington, rencontra une charrette attelée d'un cheval au passage à niveau de Thornton. Cette charrette était chargée de beurre et d'œufs pour le marché de Leicester. Le mécanicien ne disposait comme signal d'avertissement que de la corne à main, en usage à l'époque ; et la charette, avec son contenu, fut culbutée.

L'accident fit certain bruit. M. Ashlen Bagster, directeur du chemin de fer, alla le même jour à Alton Grange, où résidait Georges Stephenson, qui était à la fois un des administrateurs et le plus fort actionnaire de la ligne, pour lui parler de l'affaire.

Bagster demanda si l'on ne pourrait pas mettre sur la machine un sifflet que ferait marcher la vapeur.

— L'idée est très bonne, répartit Stephenson, et il faut faire un essai.

Le premier sifflet fut établi par un fabricant d'instruments de musique du pays et donna un si bon résultat que le Conseil d'administration du chemin de fer décida d'établir de pareils sifflets sur toutes les machines de la Compagnie.

Il fallut d'abord payer le cheval, la voiture, 50 livres de beurre et 80 douzaines d'œufs cassés. Le sifflet actuel doit donc son origine à 960 œufs brisés. Puis on fit émettre un règlement interdisant la circulation des locomotives qui ne seraient pas munies d'une trompette à vapeur.

Il sagissait alors, en effet, plutôt d'une trompette que d'un sifflet proprement dit. Mais à cette sorte de trompe on substitua, sans tarder, le sifflet actuel. Dès 1836, un dessin de locomotive montre le sifflet tel que nous le connaissons. Et, de fait, les locomotives du premier chemin de fer français, celui de Saint-Germain, étaient munies du sifflet en 1843. (*Le Voleur.*)

Curieux effets des légumes.

Les derniers massacres de Chine nous ayant appris que les bourreaux des missionnaires catholiques étaient végétariens, M. Ernest Depré a eu l'idée d'étudier l'influence que les légumes pouvaient exercer sur le cerveau. Il a été amené à diverses conclusions auxquelles nous empruntons ce qui suit :

« Le haricot est évidemment le végétal qui développe le plus le sentiment musical ; sous l'influence de ce farineux, nombre d'adultes ont embrassé des professions bruyantes : beaucoup d'instrumentistes et nombre d'artilleurs.

» Les opticiens se nourrissent généralement de lentilles. Bien que la chose soit de nature à étonner tout d'abord, elle s'explique aisément par la légende d'Esaü. Le jour où il vendit à son frère Jacob son droit d'aînesse pour des lentilles, ce fut, évidemment, afin de s'établir marchand de lorgnettes.

» La carotte incite à la filouterie.

» Les petits pois poussent les commerçants à la fraude.

» Pour ce qui est de la tomate, couleur de sang... rappelez-vous les banderilles écarlates dont la vue seule détraque la raison des taureaux au point de les faire se jeter sur les hommes qui les entourent, au mépris de toute humanité ! Certes, dans les crimes du Céleste-Empire, il doit y avoir de la tomate.